

ASSURANCE PROFESSIONNELLE

Assurance Cadre Responsabilité Civile ... pour les Membres du GSCGI

Le GSCGI offre à ses membres une couverture cadre d'assurance exclusive, négociée avec les assureurs ZURICH et LIBERTY. Ces deux assureurs sont nos partenaires exclusifs autorisés à présenter les couvertures des risques (ci-après) aux conditions préférentielles pour les Membres du GSCGI.

Ces couvertures étendues et complètes — **Responsabilité civile professionnelle (RCPI)** couvrant également les cas de médiation; **Responsabilité des dirigeants (D&O)**; **Assurance Fraude (FR)**; **Assurance Cyber (AC)** — offrent une sécurité accrue aux Gestionnaires de fortune et Conseillers financiers dans leur activité quotidienne. L'assurance professionnelle met les professionnels à l'abri de situations inattendues



et génératrices de conséquences financières parfois dévastatrices.

Pratiquement, les Membres pourront s'adresser au Secrétaire du GSCGI, ou à la Commission Assurances, pour obtenir tous les renseignements. Un formulaire/questionnaire spécifique du GSCGI a été édité pour obtenir les offres des assureurs, il figure sur le site web du Groupement et est donc à disposition des Membres. Il devra être complété par le gestionnaire de fortune et le Conseiller financier pour demander les offres avec la preuve de sa qualité de Membre et envoyé confidentiellement au courtier Patrimgest. Le GSCGI n'a pas accès à ces informations.

COUVERTURES D'ASSURANCES

Responsabilité civile professionnelle (RCPI)

Elle couvre les actes fautifs commis par la société du gérant indépendant ou l'un de ses représentants en cas d'erreur, d'omission dans le cadre de l'activité professionnelle qui entraînerait un préjudice financier d'un tiers.

Les fautes les plus courantes sont:

- Mauvaise exécution d'un ordre
- Oubli d'un délai
- Non respect de la stratégie convenue
- Rupture abusive d'un crédit
- Défaut de conseil
- Délit de fraude fiscale

Qui est assuré?

1. L'institution financière et/ou ses filiales
2. Toutes les personnes physiques agissant dans l'exercice de leur fonction dans la société (*salarié, stagiaire, dirigeant, administrateur*)

Quelle est la couverture? L'assureur va payer:

- Les frais de médiation
- Les frais engagés pour la défense des assurés
- Les dommages et intérêts dus au lésé après jugement et condamnation
- Les réparations résultant d'un accord amiable (*après acceptation de l'assureur*)

Responsabilité des dirigeants (D&O)

En tant que dirigeant de votre entreprise, vous n'êtes pas à l'abri de revendications à titre personnel même s'il s'agit d'une erreur d'un employé. En effet, un lésé peut aller chercher une responsabilité personnelle vers le directeur ou l'administrateur de la société pour obtenir réparation du préjudice sur les biens propres du dirigeant. Il peut vous être reproché une mauvaise décision ou de ne pas avoir pris une décision, d'avoir fait un choix stratégique contraire au but social, d'avoir effectué des investissements hasardeux, communication financière insuffisante ou erronée, manque de surveillance des

dirigeants ou d'une filiale. Font aussi partie les conflits du travail: licenciement abusif, discrimination, harcèlement.

Qui est assuré? Tous les dirigeants exécutifs et les administrateurs ainsi que leur famille directe.

Quelle est la couverture?

- Les frais engagés pour la défense des assurés à titre privé
- Les dommages et intérêts dus au lésé après jugement et condamnation
- Les réparations résultant d'un accord amiable (*après acceptation de l'assureur*)

Assurance Fraude (FR)

L'évolution technologique et économique des sociétés financières a beaucoup évolué et les risques au sein de ces entreprises aussi. Le risque de fraude devient élevé dans les services financiers surtout en fonction de l'importance croissante des équipements informatiques. L'infidélité et la malhonnêteté des employés sont aussi une source de fraude. L'usage intensif d'Internet fragilise les services en terme de risques de sabotage ou de terrorisme cybernétique. Des fraudes peuvent aussi être commises sur les marchés ou sur l'octroi des crédits.

Qui est assuré? L'entreprise

Couverture d'assurance: Une telle assurance a pour but de garantir les pertes subies par la société suite à la fraude:

1. Commise par un ou plusieurs employés y compris la fraude informatique et le transfert de fonds
2. Fraude informatique interne ou externe (*backing*)
3. Frais de procédure et honoraires d'avocat

Assurance Cyber (AC)

Le risque cyber peut affecter l'activité des Gestionnaires de fortune indépendants et des Conseillers financiers. Couvertures: Cyber-RC, restauration des données et des systèmes, gestion des crises & perte d'exploitation.

ASSURANCE PROFESSIONNELLE

Soumis aux nouvelles normes FINMA? Cette offre exclusive est faite pour vous!

Tout comme le monde dans lequel nous vivons, empreint de changement et d'imprévu, l'activité de gérant de fortune est désormais exposée à des risques accrus en termes de réclamation de type préjudice de fortunes et ce depuis plusieurs années.

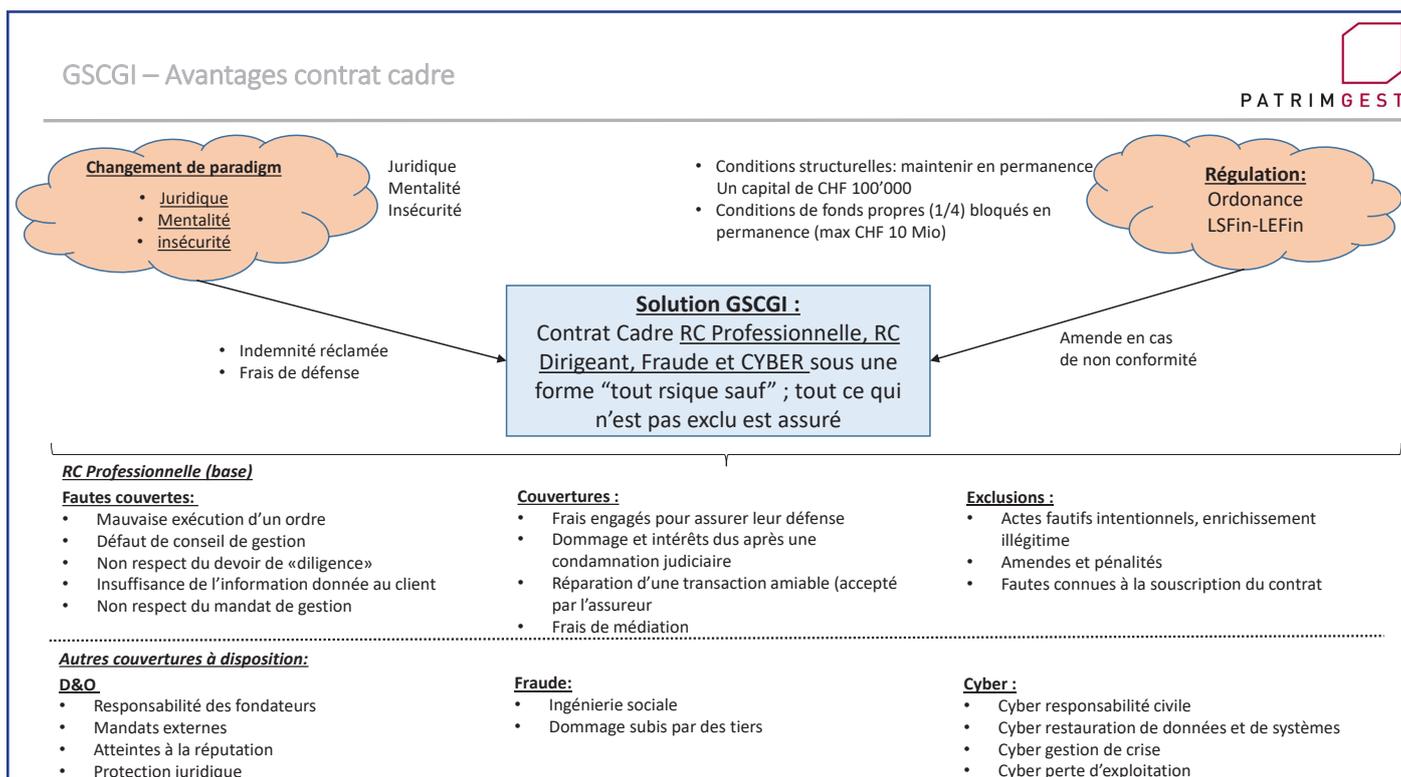
Les mentalités ont évolué dans le sens que toute personne s'estimant, à tort ou à raison, victime d'une faute ou d'une erreur, n'hésitera pas à ériger une plainte et tenter une action par voie judiciaire à l'encontre de votre institution.

Dès lors, quelles sont les solutions pour vous, gérants de fortunes, vous permettant de vous prémunir à la fois contre des réclamations fallacieuses et de couvrir le potentiel dommage causé?

Comment-vous assurer que la solution choisie vous permettra d'être 'compliant' avec les nouvelles exigences FINMA liées à la LSFIn/LEFin?

Fort de notre expertise et accompagnement historique de l'activité "gérant de fortune", PATRIMGEST a développé pour le GSCGI un plan-cadre d'assurance RC professionnelle, négocié avec deux assureurs de renom (voir informations en page 14).

Il s'agit d'une solution unique regroupant les couvertures décrites ci-dessous:



La solution exclusive de PATRIMGEST, basée sur le plan-cadre du Groupement, permet de vous proposer:

- ▶ Une couverture en ligne avec les nouvelles exigences FINMA.
- ▶ De ne pas devoir immobiliser une somme de garantie pour répondre à ces mêmes exigences.

- ▶ De bénéficier des sommes d'assurance non seulement pour l'indemnité potentielle mais également pour les frais de défense ou de médiation découlant d'une plainte.
- ▶ De souscrire à une solution complète combinant la RC Dirigeant ainsi que Fraude ou même Cyber.

ASSURANCE PROFESSIONNELLE

Soumis aux nouvelles normes FINMA? Cette offre exclusive est faite pour vous!

Conditions pour bénéficier des tarifs préférentiels du contrat cadre

Cette solution est valable exclusivement pour les Membres du Groupement Suisse des Conseils en Gestion Indépendants (GSCGI).

Dès lors, une adhésion au Groupement est obligatoire et a un coût de cotisation annuelle de CHF 750 (amorti par les conditions tarifaires préférentielles du contrat cadre).

L'adhésion au GSCGI donne accès à plusieurs services tels que:

- ▶ Conseil juridique
- ▶ Contrat-type de gestion discrétionnaire
- ▶ Contrat-type de conseil financier

- ▶ Solutions de formation continue
- ▶ Permanence fiscale, risques 'Cross-Border' et 'Suitability'
- ▶ Solution externe pour les services de compliance officer et risk control manager
- ▶ Conférences mensuelles éducatives.

Etant le courtier exclusif et indépendant du Groupement, PATRIMGEST sera votre partenaire dans l'analyse du risque, du dimensionnement des couvertures nécessaires à vos besoins ainsi que de la gestion des renouvellements/négociations avec l'assureur choisi.



CIFA INITIAL CONTRIBUTOR

GSCGI: Le Groupement Professionnel Indépendant

- ▶ depuis 28 ans, défend les intérêts de ses Membres
- ▶ propose d'importantes solutions utiles et à tarifs privilégiés à ses Membres, telles que:
 - service juridique
 - plan-cadre d'assurance RC professionnelle
 - contrat-type de gestion discrétionnaire
 - contrat-type de conseil financier
 - formation continue
 - permanence fiscale, risques 'Cross-Border' et 'Suitability'
 - solution externe pour les services de compliance officer et risk control manager
 - conférences mensuelles éducatives

Groupement Suisse des Conseils en Gestion Indépendants

7, rue François Veronnex — 1207 Genève
Tél. +41 (0) 22 736 18 22
secretariat@gscgi.ch — wealthgram@gscgi.ch

Intéressé? Nous répondons à toutes vos questions ...

- *Info@patrimgest.ch*
- *Téléphone: 021 318 75 00*
- *Site internet: www.patrimgest.ch*